

## Mon arrivée en résidence

- Code Wifi :

L'ensemble de la résidence est couvert par le réseau Wifirst (Planetcampus). Le tarif de l'abonnement est intégré au loyer. A votre arrivée à la résidence vous recevrez par SMS un code d'accès qui vous permettra de créer votre compte sur le site du prestataire (planetcampus.wifirst.net) et ainsi d'activer votre connexion.

En cas de panne ou de problème sur le réseau, merci de contacter le prestataire au 01 88 24 61 68

- Etat des lieux :

Un agent de la résidence viendra dans les premières semaines de votre arrivée faire l'état des lieux d'arrivée en votre présence, après que vous ayez pris rendez-vous à l'accueil principal.

**Attention** : Si vous ne faites pas cet inventaire, toute dégradation constatée lors de votre départ vous sera facturée.

Exception : si vous résidez au bâtiment D, une fiche d'état des lieux, disponible dans votre logement, est à compléter par vos soins et à remettre à l'accueil du bâtiment A.

- Assurance habitation :

Une assurance couvrant les risques locatifs (incendie, dégâts des eaux...) est obligatoire car vous êtes tenu(e) de rembourser les dommages que vous pourriez occasionner et doit couvrir la durée du bail.

Informez-vous auprès des mutuelles étudiantes, de votre compagnie d'assurance ou de votre banque.

- Aide au logement :

ALS pour les bâtiments B, E et F et APL pour les bâtiments A, D et Poncillon. Rendez-vous sur le site [www.caf.fr](http://www.caf.fr) pour constituer en ligne votre dossier, dans le mois de votre entrée dans les lieux.

Ce dossier d'Aide au Logement est aujourd'hui entièrement dématérialisé.